

LA NOTION DE « MOT » EN LATIN ET DANS D'AUTRES LANGUES INDO-EUROPÉENNES ANCIENNES

Michèle FRUYT &
Marie-José REICHLER-BÉGUELIN

N.B. : La présente communication s'articule en deux parties : la première, rédigée par M.-J. Reichler-Béguelin, comprend l'introduction, ainsi que les points du développement relatifs au mot comme entité flexionnelle et comme entité graphique. La seconde, due à Michèle Fruyt, traite les problèmes d'ordre paradigmatique et d'ordre syntagmatique pertinents pour la question du mot en latin et dans la famille indo-européenne. En dépit de cette répartition des tâches, les auteurs sont solidairement responsables de la conception d'ensemble.

Première partie (M.-J. Reichler-Béguelin)

1. Introduction.

1.1.1. Si l'on s'intéresse brièvement, en grec et en latin, aux vocables d'usage courant qui sont à l'occasion traduits par le français « mot », on constate qu'ils sont tous abondamment polysémiques : c'est le cas par exemple de grec *ré:ma*, *léxis*, *logos*, latin *uerbum*, *dictum*, *dictiō*, *uōx*... Au moins aussi souvent que « mot » (au sens, *grosso modo*, de « plus petite unité significative libre »), ces termes signifient, abstraction faite de leurs nuances propres, « émission de voix », « parole », « expression », « phrase », « sentence », voire « discours » : l'indétermination sémantique de gr. *lógos* apparaît exemplaire à cet égard. Il faut signaler tout de même un cas particulier : celui de gr. *ónoma* et de lat. *nōmen* (doublé de *uōcābulum*) qui,

au sens de « nom, propre ou commun, dénomination », qualifient l'unité de désignation et s'appliquent très souvent à des entités de la dimension du mot. Pour le reste, il s'avère que dans la langue usuelle, la terminologie métalinguistique relative aux unités discursives s'utilise pour renvoyer à des énoncés de dimension non déterminée, à plusieurs rangs différents de la structure linguistique.

1.1.2. Deux situations se présentent en fait. Dans le premier cas, le terme envisagé véhicule clairement un sens propre d'« énoncé, produit (physique) de l'activité langagière » : ainsi lat. *uōx*, et aussi par ex. gr. *glō:ssa* qui, outre les acceptions de « langue, langage », désigne également le « mot » (obsolète ou étranger, nécessitant une explication, d'où *glossaire*) ; tel est aussi le cas de gr. *rê:ma*, *léxis*, lat. *dictum*, qui sont tous des dérivés motivés de verbes signifiant « parler », et dont on comprend par conséquent qu'ils soient non marqués quant à la dimension du segment discursif évoqué. Soit, au contraire, le rapport avec une racine évoquant une émission vocale n'est plus sensible : c'est le cas de lat. *uerbum* <i.-e. **wer-dh-* (cf. gr. *eíro* : « je dirai », hitt. *weriya-* « appeler », etc.), inanalysable en latin même. Or, grâce à son caractère immotivé sans doute, lat. *uerbum* se spécialise assez tôt pour désigner une entité linguistique de la dimension du mot, ce qui apparaît bien dans la plaisante controverse campée par Plaute (*Tru.* 756-757), au cours de laquelle un personnage est traité de menteur pour avoir dit en trois mots ce qu'il avait promis de dire en un : *Uno uerbo... — Eloquere. — Mittin me intro ? — Mendax es, abi. Unum aiebas, tria dixti uerba.* Mais malgré cela, la fréquence des emplois métonymiques restitue à ce terme une polysémie qui le rapproche à nouveau du camp précédent : chez le même Plaute, *illud uerbum* signifie très souvent collectivement « ces mots-là », et s'applique aussi bien à un énoncé qu'à une locution ou une formule gnomique (cf. G. Lodge, *Lexicon Plautinum* II, Hildesheim-New York, p. 845 ; voir aussi Liv. 28.39.11 : *absit uerbo inuidia*, et comparer le sens de fr. *mot* dans : « laisser un *mot* sur la porte, faire un bon *mot* »). Il est par ailleurs intéressant de constater l'originalité de l'évolution latine. Dans les traditions linguistiques parallèles en effet, les substantifs apparentés à *uerbum* qualifient non le mot, ni même l'énoncé (plus ou moins figé ou formulaire), mais l'acte de parole que cet énoncé réalise : cf. skr. *vrátam* « vœu », av. *urvātəm* « prescription », gr. (*w*)*ré:tra* : « loi », enfin vsl. *rota* « serment » (Ernout-Meillet, 1959, *s.u. uerbum*).

1.1.3. Ce qu'il faut globalement retenir des usages lexicaux gréco-latins, c'est donc l'absence, dans le langage courant, d'un vocable consacré spécifiquement et monosémiquement à une entité linguistique qui corresponde au mot, et qui soit pourvue de ses propriétés générales : même *nōmen*, qui s'en rapprocherait le plus par certains côtés, désigne usuellement une sous-catégorie de mots, le nom, et n'apparaît que très accessoirement avec le sens plus extensif de « mot, terme, entité lexicale »

(Cic. *Tusc.* 1, 87 : *nomen carendi* « le mot *carere* »). En définitive, la situation qui vient d'être dépeinte ne diffère pas fondamentalement de celle qu'évoque Jack Goody à propos d'une langue ouest-africaine comme le loDagaa, où le terme *yelbie* (« enfant ou graine de parole ») (je cite) « peut désigner, selon les contextes, n'importe quel segment du discours : morphème, phrase, verset d'un chant, proverbe, thème général » (1979, p. 202).

1.2.1. Dans la tradition gréco-latine toutefois, la pratique de l'écriture, ainsi que la réflexion grammaticale et lexicographique qui en découle à plus long terme, sont autant d'activités qui supposent et appellent une analyse de la chaîne linguistique en mots : celle-ci trouve son aboutissement dans la classification des parties du discours, *partes orationis*, selon la périphrase technique du langage des grammairiens (sur cette question, voir les données rassemblées par F. Charpin, 1977, pp. 547-552). De manière fort intéressante, ce phénomène a entraîné une spécialisation secondaire de certains termes vernaculaires : ainsi dans le couple central gr. *rê:ma* / *ónoma*, lat. *uerbum* / *nōmen* (ou *uōcābulum*), nous retrouvons *rê:ma* et *uerbum* pour désigner non pas l'énoncé ou le « mot » de manière générique, mais déjà une sous-catégorie, le *verbe* (mot ou prédicat « par excellence »), opposé au *nom*, ce dernier étant le terme marqué de l'opposition. Quant aux autres « parties du discours », elles portent des appellations fonctionnelles qui renseignent parfois en elles-mêmes sur le caractère tantôt de substitut (*anto:numía*, *prō-nōmen*), tantôt de « satellites » qui leur était reconnu : *ad-uerbium*, *prae-positiō*, *con-iunctiō* (gr. *epírre:ma*, *próthesis* ou *prothé:ke*; *súndesmos*...).

1.2.2. On a vu plus haut que pour analyser le discours, l'usage courant se satisfait d'une terminologie polyvalente (« entité discursive de quelque rang que ce soit »), éventuellement d'une opposition « segment long » vs « segment court » (*orātiō*, *sermō* vs *uerbum*, cf. fr. « faire des phrases » vs « dire un mot »). De son côté, la tradition grammaticale consigne et systématise une sorte d'analyse en constituants immédiats dont la pertinence est avant tout technique, utilitaire. En effet, cette analyse est poursuivie à des fins de transcodage (passage du code oral au code écrit et vice versa), de traduction d'une langue à l'autre, et, simultanément, d'inculcation (cf. les exercices d'identification proposés par Priscien dans ses *Partitiones duodecim uersuum aeneidos principalium*, GLK III, pp. 459-515). L'enjeu de la démarche est en fait d'établir un consensus autour d'un découpage, et aussi d'en obtenir des unités qui soient classables, répertoriées, tout en étant techniquement manipulables par les sujets parlants : scribes, élèves, lecteurs... Il en résulte une notion de mot comme entité grammaticale empiriquement utile, apte à être isolée par citation ou par emploi autonome, à être paraphrasée ou traduite, à figurer comme entrée de glossaire, le cas échéant sous forme décontextualisée (on sait

qu'en grec et en latin, le nom était étiqueté par la forme du nominatif, le verbe par la première personne du singulier de l'indicatif présent). C'est sans doute à une entité de ce genre, abstraite dans la mesure où elle subsume les variantes morphologiques et les déterminations syntaxiques, que Lyons a proposé d'assigner un statut formel sous la qualification de *lexème* (1977, p. 19). En grammaire traditionnelle, l'analyse en mots (ou unités lexématiques) trouve son aboutissement dans une taxinomie à visée normative, répercutée de génération en génération sous forme d'une doxa. L'articulation de la chaîne linguistique s'y opère selon des procédures de segmentation relativement intuitives qui, étant donné les buts poursuivis, n'avaient ni à être entièrement rationalisées, ni surtout à être révisées au gré des changements diachroniques. A ce rang de la structure, et dans l'optique ainsi décrite, l'unité linguistique ne saurait, en particulier, être conçue tout à fait indépendamment de ses possibilités d'actualisation concrète dans l'énoncé : il est douteux, en particulier, que la segmentation puisse isoler des entités dont le signifiant soit infrasyllabique (ainsi, la graphie de l'arménien classique isole la préposition *i* dans *i learn* « sur la montagne », mais non par exemple dans *yawan* = *i* + *awan* « dans le village », quand elle est réalisée sous forme de semi-consonne devant une initiale vocalique : cf. Godel, 1975, p. 7 ; Schmitt, 1981, p. 30).

1.3.1. L'analyse en parties du discours est à l'origine de cette évidence partagée, sinon rigoureusement définissable, qu'est encore et toujours la notion de mot dans la tradition occidentale. Or, on sait qu'en linguistique, le mot a été détrôné par un concept atomique, conforme à l'idéal scientifique moderne : le *morphème*, plus petite unité de première articulation, identifiée sur la base de deux critères explicites, et en principe toujours décidables : « être significatif » et « être minimal ». Néanmoins, comme entité classique, usuelle, le mot a continué à solliciter l'attention des linguistes, et a fait l'objet de plusieurs tentatives de récupération dans leur discours théorique (voir une synthèse sur la question chez A. Giurescu, 1975). Tour à tour, il a été caractérisé comme :

- unité syntaxique minimale (de la « forme libre minimale » de Bloomfield au « syntagme autonome formé de monèmes inséparables » de Martinet) ;
- unité significative (on dirait plutôt aujourd'hui : unité sémantico-référentielle) associée à un emploi grammatical donné (Meillet) ;
- unité intonative (Sapir, Rossi) ;
- unité graphique (définition retenue comme la plus satisfaisante pour le français actuel par Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986).

1.3.2. Toutefois, chacune de ces définitions, qui tendent à privilégier ou même à radicaliser une pertinence unique, donne lieu à des contre-exemples, ce dont témoignent clairement les langues indo-européennes anciennes. Si l'on retient la « forme libre minimale » ou l'unité de

désignation, on se heurte au problème des lexies en cours de synthématisation, c'est-à-dire aux situations où un référent unitaire est désigné par une locution dont les éléments, non librement commutables, peuvent cependant être ressentis comme des « mots » (lat. *rēs pūblica*, fr. *pomme de terre*) ; on ne rend pas justice non plus à certains éléments non libres, mais inventoriés comme des « mots », tels que les prépositions ou les conjonctions, par ailleurs inadéquatement caractérisées par la seule fonction de désignation. Si l'on privilégie l'unité intonative, reste en suspens, même dans les langues pourvues d'un accent de mot, le cas des proclitiques et des enclitiques (en grec, l'indéfini *tis*, atone, est un mot au même titre que l'interrogatif *tīs*, accentué). Quant au mot comme unité graphique, cette définition n'a bien entendu de sens que pour les traditions où l'écriture est largement répandue, et où elle sépare au moins occasionnellement les mots, la *scriptio continua* étant de toute manière abondamment attestée dans les représentations graphiques jusqu'à la Renaissance. Aucun critère d'identification ne saurait donc prétendre à une validité générale, aucun, pris isolément, ne permet d'atteindre strictement les unités que les sujets parlants semblent considérer comme des mots. D'où la tentation, dont Martinet fait état, de « refuser de définir une unité linguistique universellement valable qui se situerait entre le monème et la phrase » (1960, p. 110).

1.4.1. Produit d'une analyse non théorisée, poursuivie à des fins utilitaires, le découpage de la chaîne linguistique en mots n'obéit pas aux exigences du « mode de connaissance démonstratif » (J.-C. Gardin, 1987, p. 36) auquel nous devons la notion de *morphème*. Unité de catégorisation pratique et non formelle, relativement plastique, transmise par tradition collective, le mot dans les langues indo-européennes est pourvu d'une définition floue, résultant d'une conjonction de propriétés syntaxiques, sémantico-référentielles, intonatives, perceptuelles dont toutes ne sont pas forcément actualisées en même temps, propriétés qui définissent ce que l'on peut appeler « un profil moyen, un prototype autour duquel gravitent des individus atypiques » (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989). Alors que pour des entités comme le nom ou le verbe, tous les critères énumérés plus haut tendent en principe à converger, d'autres n'en vérifient que l'un ou l'autre. Ainsi, les particules postposées du latin *-que*, *-ue* et *-ne* ne sont ni accentuées, ni autonomes graphiquement : pourtant elles sont segmentées et considérées comme relevant d'une *pars orationis* par Priscien (GLK III, 93, pp. 465-466), qui les traite comme mots en vertu d'une fonction sémantique facile à identifier, et aussi, sans doute, de leur liberté de combinaison syntaxique. Dans son fonctionnement réel, concret, la notion de mot possède ainsi une zone de dispersion qui chevauche plusieurs rangs de la structure linguistique : outre les cas où le mot coïncide avec le morphème (lat. *ita*), on trouve en effet des situations où le mot s'identifie avec un constituant de lexie discontinue (ainsi y a-t-il deux mots

graphiques dans lat. *prius... quam*, également réalisé en continu : *priusquam*) et peut-être même avec un constituant de morphème discontinu (par ex. dans *praestō esse* « être sous la main, à disposition », qui pose dans la synchronie latine les mêmes problèmes de segmentation morphologique que *il y a belle lurette* en français contemporain) ; d'autres fois en revanche, la notion de mot s'identifie à un syntagme étroit constitué de plusieurs morphèmes (c'est le cas de certaines formes fléchies, et, bien sûr, de dérivés comme *ōrātor*, *dictātor*, *incrēdibilis*, *cūrātiō*, ou de composés comme *beneuolēns*, *suouetaurīlia*). Loin de représenter un accident isolé, la polyvalence de la notion de mot dans les langues indo-européennes se retrouve dans le fonctionnement d'autres entités linguistiques à caractère pratique, tels le graphème ou la phrase graphique, et reflète de manière caractéristique le mode d'opérer de la pensée non théorique (Berrendonner et Reichler-Béguelin, *ibid.*).

1.4.2. Une fois reconnu et assumé ce caractère pratique, informel, de la notion de mot telle que nous en avons hérité, son approche en indo-européen ne saurait consister à proposer une nouvelle définition à prétention universalisante. Il s'agit bien plutôt d'examiner les indices de l'articulation spontanée du discours et de sa nature concrète et opératoire pour les sujets parlants, qui s'exprime dans les phénomènes flexionnels et graphiques. Il s'agit, d'autre part et surtout, de faire un inventaire typologique des variations et des conflits d'analyse qui accompagnent inévitablement un tel découpage : incertitudes d'ordre paradigmatique liées aux phénomènes de supplétisme, de polysémie et d'homonymie ; flottements d'ordre syntagmatique résultant des phénomènes progressifs d'agglutination et de synthématisation (voir II^e partie).

2. Le mot comme entité flexionnelle.

2.1. Si on laisse de côté un instant le cas des indéclinables pour s'intéresser au mot fléchi indo-européen, on constate que celui-ci est pourvu d'une structure morphologique bien caractérisée : successivement le morphème radical, le ou les morphèmes de dérivation, enfin le flexif, le tout représentant une unité prosodique. La cohésion du mot fléchi est garantie par cet ordre fixe des constituants, et se trouve progressivement renforcée par les phénomènes d'amalgame sémantique : on sait, par exemple, qu'il est fort difficile de segmenter en morphèmes successifs des formes casuelles comme lat. *rosam*, *rosīs*, etc. (voir A. Martinet, 1966). La structure du mot fléchi est en fait orientée, dissymétrique, et Martinet (*ibid.*) a bien décrit le statut différent qui tend à être conféré, dans les langues indo-européennes, aux morphèmes non libres précédant le mot, et à ceux qui le suivent. Il existe en effet une tendance récurrente, dont les conséquences sont encore

sensibles en français, à l'agglutination des morphèmes satellites postposés à leur noyau (fr. *aimerai* tout comme lat. *amābō* se sont constitués par soudure d'un ancien auxiliaire), alors que les satellites préposés ont plus souvent, ou plus longtemps, tendance à être traités comme des mots distincts (l'article du grec, proclitique, garde son indépendance comme celui du français ; les prépositions ne se soudent en principe pas à leur noyau nominal quoiqu'il y ait quelques exceptions, ainsi gr. *parachrēma* « sur le champ » ; enfin, la disjonction des particules préverbaux est encore fréquente à date ancienne (cf. *infra* les exemples de M. Fruyt).

2.2. Si la position stable de la désinence confère à celle-ci une fonction dérivée de « signal de fin de mot », cette tendance générale est néanmoins troublée par certains phénomènes de délocutivité au sens large. Ainsi, la composition nominale est normalement caractérisée par l'absence de flexion du premier terme : à la faveur des cas d'agglutination, on rencontre néanmoins des premiers termes de composés fléchis comme gr. *Puloi-géné:s* « né à Pylos », avec un locatif initial, ou véd. *girā-vfdh-* « accru par la louange » (instrumental initial), *bfhas-pāti-* « maître du *bṛh* » (génitif initial), ce dernier portant encore un double accent, quoiqu'il fonctionne déjà comme une unité syntaxique (A. Meillet, 1964 = 1937, pp. 287-288 ; J. Haudry, 1984, p. 92). Dans ces formations, considérées comme récentes, une désinence se trouve en quelque sorte intégrée à une entité lexicale, dont elle caractérise un constituant ; or, dans le même état de langue, coexistent des situations où la désinence caractérise non un mot isolé, ni un constituant de mot composé, mais tout un syntagme. Tel est le cas dans des archaïsmes du type véd. *návyas-ā vácaḥ* (= *návyas-ā vácas-ā*) « sous une forme nouvelle », ainsi que dans diverses structures analogues d'autres langues (cf. J. Haudry, 1980). Certains pronoms composés du latin peuvent aussi figurer sous cette rubrique : alors que le pronom *īdem* < **is-dem* qui contient l'anaphorique *is*, *ea*, *id*, suivi d'une particule invariable *-dem* (cfr. *totidem*, *quidem*, etc.) comporte une flexion interne (*eumdem*, *eiusdem*, etc.), dans des formations comparables comme *iste* (**is + te*) et *ipse* (**i + pse*), les indices casuels ont gagné la particule affixée initialement invariante (cf. fém. *ea-pse*, encore attesté chez Plaute) : le déplacement de la marque flexionnelle consacre ainsi l'univerbation : *iste*, *ista*, *istud* ; *ipse*, *ipsa*, *ipsum*. De ces quelques remarques, on retiendra que l'unité flexionnelle peut coïncider, mais ne coïncide pas toujours, avec l'unité syntaxique minimale.

3. Le mot comme entité graphique.

3.1. A l'oral, l'articulation du discours est prise en charge par les phénomènes prosodiques, qui, renforçant l'identité perceptuelle des unités

(mots, syntagmes), guident le décodage et désambigüisent au besoin l'énoncé. Or, à l'écrit, la signalisation suprasegmentale est totalement ou partiellement neutralisée, ce qui accroît considérablement le coût du décodage. Il est presque obligatoire, dès lors, que la graphie développe, au moins sporadiquement, des procédures compensatoires, destinées à faciliter l'identification des unités significatives. Le marquage des unités de divers rangs dans les systèmes graphiques utilisés par les langues indo-européennes pourrait donner lieu à une vaste et passionnante étude, à cheval sur l'épigraphie, l'histoire et la linguistique. On devra se contenter ici de signaler un petit choix de faits pertinents pour la notion de mot, révélateurs de ce que nous appelons les usages métalinguistiques spontanés des sujets parlants.

3.2.1. De manière à première vue un peu curieuse, c'est dans les codes archaïques de type syllabique (écritures hittite, mycénienne, chypriote) que la démarcation au niveau du mot paraît la mieux assumée dans l'écriture, malgré des exemples de graphie continue en vieux-hittite. Il faut se souvenir que le hittite et le mycénien combinent les graphèmes à référence phonétique syllabique avec des graphèmes à valeur idéographique : or on sait que le principe de l'idéographie repose, précisément, sur une analyse relevant de la première articulation. Par conséquent, étant donné qu'il est particulièrement difficile d'identifier les fins de mots dans les écritures de type syllabique, on s'explique assez bien que les systèmes en question aient généralisé l'usage du blanc ou de l'intermot. Cependant, ce découpage n'est pas véritablement systématisé : il existe en effet, dans ces systèmes, une tendance très nette à démarquer, plutôt que les mots au sens actuel, les groupes d'enclise ou de proclise composés d'un atone postposé ou préposé et de son noyau orthotonique (voir C. Bally, 1945, p. 106, qui donne comme illustrations respectives fr. *puis-je* et *à moi*). Par exemple, dans les textes en linéaire B consignants le grec mycénien, les mots sont séparés par des interponctions ; toutefois, les monosyllabes (le plus souvent enclitiques ou proclitiques) ne sont jamais écrits isolément, mais toujours d'un seul tenant avec le mot qui précède ou le mot qui suit : car un syllabogramme isolé sera toujours interprété soit en valeur idéographique (DA = « surface de terre cultivée »), soit comme un symbole acrophonique (procédé d'abréviation grâce auquel un syllabogramme notant l'initiale d'un mot vaut pour le mot tout entier, par une sorte de retour indirect à l'idéographie : O = *óphelos*, ZE = *zeûgos*). D'où la nécessité d'étoffer au moyen d'artifices graphiques certains monosyllabes comme *qo-o* (*bô:ns*), *pe-i* (*spheîs*), afin d'empêcher une lecture idéographique (voir M. Lejeune, 1958, pp. 23-24, 321-330). De manière générale, en mycénien, « un mot proclitique peut se trouver joint au mot suivant » (cf. fr. *pourquoi* < *pour quoi*), mais « un enclitique est toujours joint au mot précédent » (M. Lejeune, *loc. cit.*, p. 23, je souligne). De même, en hittite, les enclitiques sont écrits en continuité

avec le mot orthotonique, avec lequel ils montrent parfois des signes de contraction : *nu-aš* « et il » est aussi écrit *na-aš* ou même *naš* (J. Friedrich, 1960, pp. 35-36, cf. les « blocs d'enclise » du grec comme *toígar, kaíper, égo:ge* énumérés par Bally, *loc. cit.*, p. 114). Notons que la solidarité entre un mot orthotonique et un enclitique (Pl. *amātust, similest, cautiōst, negotiumst*, traités comme un seul mot — cf. *uno uerbo absoluam: lenost, Ru.* 653) peut s'exprimer sous d'autres formes que la continuité graphique : dans la métrique des poètes comiques latins, la succession immédiate de la copule à l'attribut n'est jamais interrompue par une séparation métrique, coupe ou fin de vers (voir Marouzeau, 1908-1909, pp. 230-236).

3.2.2. Dans le syllabaire chypriote, l'emploi d'un diviseur de mot est fréquent, mais « n'est pas pratiqué avec une très grande régularité » (O. Masson, 1983). Toutefois, comme les syllabogrammes de la série *e* sont systématiquement utilisés pour noter une consonne finale de mot, c'est l'orthographe elle-même qui prend en charge le découpage, et qui donne lieu à des observations précieuses, relatives encore une fois au statut des enclitiques et des proclitiques. Ainsi, la graphie continue est de règle pour les mots toniques suivis d'un enclitique (*ta-sa-ke* = *tás ke*, et non **ta-se-ke* ; *o-pi-si-si-ke* = *ópisis ke*, et non **o-pi-si-se-ke*), à l'exception notable de la copule *e:mi*, toujours traitée comme un mot autonome. Quant aux proclitiques, ils montrent une autonomie plus grande que les enclitiques, mais non totale pour autant (E. Hermann, 1906, pp. 240-249) : ainsi, on écrit *o-sa-ta-si-no-i-ko-ne* = *o Stasiwoíko:n* (en cas de soudure, il y aurait **o-so-ta...*), et *ta-se-a-te-na-se* = *tâ:s Athá:a:s*, avec une séparation signalée par l'emploi du syllabogramme *se*. En revanche, le traitement est différent dans le cas de *n* final, qui est toujours relié à l'initiale du mot suivant : *ta-na-ta-ne* = *tâ:n Athá:na:n* (jamais **ta-ne-a-ta-ne*), *to-ni-ja-te-ra-ne* = *tòn ijatê:ran* (jamais **to-ne-i-ja-te-ra-ne*). Hermann (*ibid.*) a rendu compte de cette situation hybride en supposant une variation dans la frontière syllabique, qui serait passée après l'*s* final, mais avant l'*n* final de l'article, ce dernier se trouvant distinct du mot orthotonique dans le premier cas, mais solidaire de lui dans le second. Quoi qu'il en soit, on tient probablement là un exemple caractéristique des incidences que peut avoir sur le découpage en mots la perception, non morphologique, de la syllabe (cf. les segmentations produites par les enfants au cours de l'apprentissage de l'écriture : *il ma lu listoire* (8 ans)).

3.3.1. Il est bien connu que l'écriture alphabétique implique, par rapport à la syllabique, une économie notable quant au nombre de graphèmes utilisés, et qu'elle permet l'élimination de diverses redondances dans la transcription des groupes consonantiques et des consonnes finales. Paradoxalement cependant, l'usage d'un code alphabétique, plus ou moins phonologique, s'accompagne, dans la tradition grecque ancienne surtout, d'un coût accru du décodage en ce qui concerne l'articulation en mots.

Certes, il existe des procédés de démarcation, mais tout à fait facultatifs et réalisés sans souci de systématisme : « Partout l'interponction fait l'effet d'un luxe de l'écriture, qui n'est soumis à aucune espèce de règle » (S. Reinach, 1885, p. 215). Dans la tradition romaine, la séparation des mots est usuelle au moins dans les inscriptions officielles, solidaire, très certainement, des pratiques d'abréviation : cependant, elle n'est pratiquée ni dans l'onciale, ni dans les manuscrits en minuscule jusqu'à une époque tardive. La *scriptio continua* est aussi utilisée dans les manuscrits grecs du IV^e au VIII^e siècles.

3.3.2. On se limitera à deux observations très sommaires et très générales :

— D'abord, de la même façon que le vocabulaire relatif aux unités du discours fonctionne simultanément à différents rangs de la structure (§§ 111-113), l'interponction délimite des entités de dimension variable, comme on peut le voir sur les documents donnés ci-dessous en annexe. Ainsi, la ponctuation isole des groupes syntaxiques dans **A**, inscription d'Olympie datant de la deuxième moitié du VI^e siècle a. C. (fac-similé de Roehl, reproduit chez S. Reinach, 1885, p. 14 ; translittération, accompagnée d'une segmentation en mots selon les normes éditoriales devenues usuelles, tirée de M. Guarducci, 1967, pp. 202-203). Dans cette inscription, qui consigne un traité d'alliance, il arrive néanmoins que certaines entités lexicales soient démarquées, probablement en vertu de leur charge significative : ainsi *apotínoian* « qu'ils paient une amende », *latreiómenon*. « à titre de réparation ». En revanche, les interponctions opèrent une segmentation en mots dans **B** = *CIL* I² 1213, avec l'exception notable du groupe de proclise *indelicieis*, écrit d'un seul tenant tout comme le groupe d'enclise *seque*. Plus curieusement, on observe une articulation hybride entre mots et syllabes dans **C** = *CIL* VI 15 546 (noter *sorores, coniugium* écrits d'un seul tenant aux lignes 12 et 16, mais peut-être uniquement parce que la place manquait en fin de ligne) ; dans **D** = *CIL* VIII 4919, emprunté à R. Cagnat, 1964, la ponctuation syllabique des noms *Papiria* et *Aufidianus* introduit une indistinction peu commode entre symboles phonétiques et symboles acrophoniques (cf. les abréviations *P.V.* = *pius uixit*, *H.S.E.* = *hic situs est*. Voir aussi le matériel rassemblé par W. Dennison, 1906).

— Par ailleurs, l'absence de marquage des unités significatives dans toute une part de la tradition graphique entraîne des conséquences sur l'apprentissage du code écrit et de la déclamation expressive : « l'absence de séparation entre les mots et de ponctuation rendait la lecture beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui » (H. Marrou, 1965, p. 251 ; voir aussi p. 406). Aussi garde-t-on la trace de pratiques qui visaient à faciliter la tâche des lecteurs : les grammairiens Donat et Pompeius (*GLK* IV 372 et V, 132, cités par Marrou) recommandent l'utilisation d'une ponctuation spéciale (hyphen et diastole) pour désambiguïser certaines séquences du type *conspicitursus* (*conspicit ursus* ou *conspicitur sus*) : « ne erret puer ». Dans les manuscrits grecs, on signale par une apostrophe la finale des mots

étrangers ou non fléchis, avant de généraliser progressivement, à partir d'Aristophane de Byzance, l'accentuation des mots, qui équivaut bien sûr à leur démarcation. Il suffira de mentionner, à cet égard, le rôle de l'accent grave, qui remplace par une convention récente l'aigu final de mot dans le corps de la phrase et qui, selon Bally, 1945, p. 14, n'a pas d'existence phonétique indépendante. Or cet accent a précisément été récupéré, dans les manuscrits coptes, pour signaler les fins de mots (E. Schwyzer, 1939, p. 375). L'analyse en mots se systématisait dès lors comme technique visant à faciliter le décodage de l'écrit.

3.4. En règle générale, malgré la possibilité de certaines variations orthographiques, l'écriture tend à conférer au mot une identité relativement stable, et il serait intéressant, à ce propos, de voir en détail dans quelle mesure les phénomènes phonosyntactiques sont pris en compte ou encore négligés par les systèmes graphiques des langues indo-européennes. Pour le hittite, Friedrich (1960, p. 35) cite comme une exception isolée la séquence *ḫal-ki-im pían-zi* pour *ḫalkin pianzi* « Getreide geben sie », qui consigne peut-être une labialisation de la nasale devant *p*. L'orthographe des inscriptions grecques archaïques est plus prodigue en phénomènes d'assimilation, notamment pour la nasale finale et surtout au sein de syntagmes figés ou étroitement connexes : *émpolei*, *ierô:gchre:máto:n*, *tollô:ston*, etc. (Reinach, 1885, pp. 245-246) ; mais ces cas se raréfient avec la fixation progressive de l'orthographe. En grec chypriote, le *s* final de l'article est sporadiquement omis dans la graphie, ce qui est dû à un passage de la sifflante à l'aspirée dans cette position : c'est néanmoins la graphie archaïsante qui prédomine dans l'usage, du fait sans doute que devant consonne, le même *s* se maintenait (cf. Hermann, 1906). L'écriture apparaît en fait, dans une mesure croissante, réfractaire à la notation des variantes combinatoires, ce qui est une autre façon de qualifier ou d'expliquer son influence conservatrice bien connue. Rappelons également pour mémoire le cas de la nasale finale du latin, évanescence dans la prononciation et pourtant largement maintenue dans la graphie (M. Niedermann, 1953, p. 101) ; en latin toujours, c'est la stabilité de la graphie qui contribue aussi à la restitution du *s* final implosif, qui tendait à un moment donné à s'amuir après voyelle brève et devant consonne, avant d'être rétabli au moins dans la langue littéraire (Niedermann, *ibid.*, pp. 96-97). Au cas où une tradition graphique prend le parti, comme l'écriture devanagari qui consigne le sanskrit, de noter minutieusement les ajustements phonétiques (sandhi), cela ne peut se faire qu'au détriment de l'identité perceptive des unités significatives, et au prix d'une réglementation très rigoureuse (pour ce qui touche à la tradition indienne, voir ici même la contribution de P.-S. Filliozat).

Deuxième partie (M. Fruyt)

4. Les problèmes de paradigme.

4.1. Variations paradigmaticues au niveau du signifiant.

4.1.1. La délimitation de la notion de « mot » nous amène à évoquer le phénomène du supplétisme, lorsque dans le paradigme d'un même verbe on rencontre deux ou plusieurs séries de formes différentes, qui sont des allomorphes en distribution complémentaire, des variantes de signifiant. Le lexème (au sens de J. Lyons : § 122) lat. « *dominus* » est constitué par l'ensemble des formes de lexème *dominus, domine, dominum...* En cas de supplétisme, le lexème verbal regroupe des séries de formes qui se différencient non seulement par les flexifs, mais également par leur thème ou leur radical. Ainsi dans la conjugaison de fr. *aller*, rencontre-t-on quatre radicaux en distribution complémentaire : *j'irai, j'allais, que j'aïlle, je vais...* La notion de « mot » est ici en cause, puisqu'on a pu se demander si, dans la flexion de fr. *aller*, il y a un ou quatre « mots ». Dès qu'on fait la distinction entre « lexème » et « forme » particulière d'un lexème, on voit qu'il s'agit d'une fausse question, rendue possible uniquement par suite de la polysémie de fr. *mot*. C'est en ce sens qu'A. Meillet (*Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris, 1933, 3^e éd., p. 164) peut affirmer que, lors de la constitution des conjugaisons indo-européennes, « l'autonomie du mot » a tendu « à se restreindre ».

4.1.2. D'un point de vue historique, le supplétisme est une ré-organisation des relations entre lexème et forme particulière des lexèmes. Plusieurs radicaux, appartenant à des lexèmes différents, deviennent à un moment donné rattachés au même lexème : la flexion de fr. *aller* s'est constituée à partir de trois lexèmes latins différents : *īre, ambulāre* et *uadere*. Dans quelles conditions des lexèmes se mettent-ils à fonctionner sous une même étiquette ? Les lexèmes latins connurent une étape où ils fonctionnaient en distribution complémentaire, puis leurs différences aspectuelles furent prises en charge par les affixes verbaux à l'intérieur du paradigme.

4.1.3. Le supplétisme verbal est bien attesté dans la formation des conjugaisons des langues indo-européennes. Parfois deux ou plusieurs lexèmes se sont fondus en un (« être » en latin : *s-/es-* de i.-e. **H1es-* et *fū-* de i.-e. **bhwH-* ; grec *phéro* : « porter », aor. *é:negkon*, fut. *óisomai* ; gr. *horáo* : « voir », fut. *ópsomai*, aor. *eídon*. Parfois le supplétisme résulte d'une réutilisation des formes d'un lexème prêteur, qui continue à exister pleinement à côté du lexème emprunteur (lat. *ferō* emprunte son perfectum *tulī* à *tollō* ; gr. *eimí* emprunte son aoriste et son parfait à *gígnomai*).

4.1.4. On aperçoit les signes précurseurs d'un supplétisme en grec, comme l'a montré F. Letoublon (1985) pour le verbe « aller » entre l'époque d'Homère et l'époque classique. Le paradigme (classique : gr. *érchomai*, fut. *eîmi*, aor. *ê:lthon*, parf. *elé:lutha*) n'est pas encore tout à fait constitué chez Homère, où *eîmi* et *ê:lthon* notamment se différencient sémantiquement par des oppositions lexicales telles que « centrifuge » vs « centripète », « aspect duratif » vs « non-duratif ». Quand le paradigme unique est établi, ces oppositions lexicales sont, en partie, récupérées par les oppositions aspecto-temporelles du système verbal grec et disparaissent en partie (centrifuge vs centripète), neutralisées au sein du paradigme.

4.1.5. Selon les langues, les mêmes traits sémantiques apparaissent comme des notions aspecto-temporelles, portées par des formes particulières au sein de la flexion d'un verbe, ou bien comme des traits sémantiques portés par des lexèmes. Deux traits peuvent s'opposer de forme à forme ou de lexème à lexème.

En sanskrit, le trait « causatif » ou « factitif » est exprimé par une voix verbale, mais ailleurs il peut l'être lexicalement (lat. *mon-eō*, fr. *faire faire*) ou implicitement (latin). La différence entre aspect perfectif et imperfectif s'exprime dans certaines langues (slaves par ex.) avec deux thèmes différents, mais elle s'exprime en latin et grec par d'autres moyens (lexicaux : lat. *quaerere* « chercher » vs *assequor* « obtenir » ; *uenire* « venir » vs *peruenire* « parvenir » ; morphologiques : lat. *stāre* « se tenir debout » vs *sistere* « s'arrêter » ; gr. *écho* : « tenir » vs *íscho* : « retenir », gr. *híko* : « venir » vs *hikáno* : « parvenir »).

Ainsi la constitution des paradigmes supplétifs ne s'est-elle pas faite de la même manière dans toutes les langues i.-e. : le processus dépend de la nature du système aspecto-temporel de chaque langue.

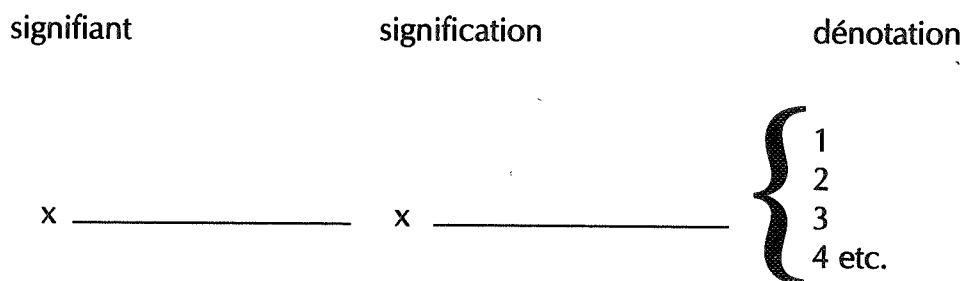
4.1.6. Enfin, cette unité paradigmatisée qu'est le lexème est perçue par le sujet parlant et pertinente dans la langue, puisque la communauté linguistique tend à régulariser les paradigmes et à donner le même thème à toutes les formes d'un même lexème, allant même jusqu'à contrecarrer les évolutions phonétiques attendues (lat. *corpus*, gén. *corporis* et non **corperis*), ou gommer les traces de phénomènes morphologiques devenus improductifs et anomaux (l'infixe nasal, historiquement limité au thème d'infectum, est étendu à toutes les formes du lexème : *iungō*, *iunxī*, *iunctus*).

4.2. Variations paradigmatisées au niveau du signifié.

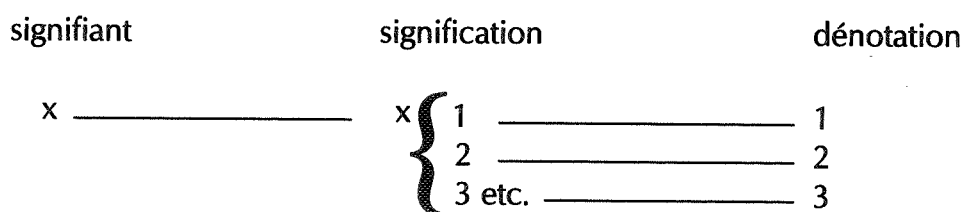
Les variations combinatoires au niveau du signifiant de l'unité lexicale s'accompagnent de variantes combinatoires au niveau du signifié. A-t-on alors à faire à un ou plusieurs « mots » ? Selon la question que rappelle F. Gaide (1988), s'agit-il d'une seule unité lexicale pourvue de plusieurs sens

(polysémie) ou de plusieurs unités lexicales portant chacune des sens différents (homonymie) ?

Nous proposons d'envisager qu'il existe en latin au moins deux types de structures du signifié, avec un paradigme qui se situe soit au niveau de la dénotation, soit au niveau de la signification. Lat. *lingulāca*, fait sur *lingua* « langue », désigne : 1) une femme bavarde, 2) la limande (poisson plat qui ressemble à une langue par sa forme), 3) la scolopendre (plante dont les feuilles ont la forme d'une langue). Une signification unique, résultant peut-être ici de la motivation du terme, est appliquée, au niveau de la désignation, à des entités différentes. Nous rattachons également à ce type sémantique *ūn-iō* sur *ūnus* « un », qui désigne : 1) une grosse perle portée en solitaire, 2) une sorte d'oignon (qui n'a qu'une gousse par opposition à l'ail), 3) l'unicité. Le paradigme se situe ici au niveau de la dénotation :



Mais il peut se situer au niveau de la signification :



pour lat. *lingua*, dont les diverses acceptions relèvent déjà de la signification, s'articulant entre elles (« partie du corps de l'homme et des animaux » ; métonymie de la fonction : « organe de la parole » ; métonymie de l'effet : « énoncé produit » ; extension sémantique : « la langue d'un peuple, son idiome » ; réduction sémantique : « un segment d'énoncé plus ou moins grand »).

5. Problèmes de type syntagmatique.

Un des procédés de création lexicale de « mots » nouveaux est le

figement, l'agglutination, la soudure d'une séquence d'énoncé. Un syntagme libre réunissant plusieurs unités syntaxiques minimales passe au statut d'une seule unité syntaxique minimale, représentant désormais une seule unité lexicale (fr. *d'or en avant* donne *dorénavant* ; fr. *main-tenir, saupoudrer, col-porter*). Ce passage se fait par degrés en un *continuum* (M. Fruyt, 1987, §§ O, 1, 5, 6). L'agglutination, lente et progressive (F. de Saussure, p. 244), couvre une zone frontière indécise entre le statut de syntagme et celui de lexème.

Le phénomène est bien attesté dans les langues indo-européennes anciennes, puisqu'on explique par l'agglutination d'une ancienne particule l'origine de nombreux éléments grammaticaux : désinences de la flexion verbale et nominale, augment du grec et du sanskrit, constitution des paradigmes pronominaux. Le hittite, le tokharien, le védique (non application du sandhi interne devant la désinence *-bhiḥ* d'instrumental pluriel) montrent encore clairement l'origine postpositionnelle des désinences.

5.1. Si nous considérons un cas latin d'agglutination progressive *animum aduertere* « tourner son esprit vers », nous voyons que le tour a d'abord connu une étape où il était un véritable syntagme et qu'il devient ensuite une seule unité lexicale, enregistrée dans les dictionnaires comme une entrée à part : *animaduertere*, avec des valeurs sémantiques différentes (« remarquer », « blâmer »...). Il se caractérise par : 1) l'incorporation de l'objet direct à l'accusatif *animum* au verbe *aduertere* ; 2) un figement dans l'ordre de la séquence objet + verbe ; 3) une perte des possibilités de variation en nombre pour l'objet ; 4) la notation en une seule unité graphique institutionnalisant les phénomènes de sandhi : élision de la séquence finale *...um* devant initiale vocalique (cf. § 332) ; 5) un changement de statut pour *animum* : il était une unité syntaxique minimale, il devient un constituant d'unité syntaxique minimale, son élément flexionnel n'est plus syntaxiquement pertinent, ce qui autorise son élision ; 6) une nouvelle organisation morphologique interne : le nouveau lexème *animaduertere* est re-classé parmi les composés et, pour le sujet parlant, il ne se distingue plus des composés de type hérité à premier terme non fléchi.

Au plan du signifié, l'incorporation s'accompagne, comme nous l'avons vu, d'un changement sémantique, et, corollairement, d'un changement de construction syntaxique : si le syntagme était construit avec un complément directif de lieu (*ad* + acc. ou un adverbe *hūc*), le nouveau lexème est désormais suivi d'un acc. d'objet ou d'une complétive. *Animum* n'occupant plus la fonction syntaxique d'objet, celle-ci devient disponible et l'ensemble *animaduertere* peut recevoir un objet direct. La cohésion sémantique du nouveau lexème *animaduertere* rend possible l'usage d'*aduertere* au sens d'*animaduertere* (Virg., *En.* 4, 116), phénomène de dé-composition (cf. la dé-préverbation).

Tous ces faits sont les signes d'une lexicalisation achevée. Mais les textes nous fournissent aussi les traces d'une lexicalisation en cours, où les lexies en voie de synthématisation conservent, malgré leur figement partiel, certains degrés de liberté : 1) variation en nombre : *animos aduertere* Lucr. 2, 54 ; cf. *cultoribus agrorum / agri* chez Tite-Live 4, 25, 4 et 27, 12, 6 ; 2) absence de fixation de l'ordre des segments : *animōs* postposé à *aduertere* Lucr. 2, 54, *animum* postposé Cic., *Rep.* 2, 31 ; 3) commutation possible d'*animum* avec *mentem* (Virg., *En.* 8, 440 : *huc aduertite mentem*) ou *mentēs* (Virg., *En.* 5, 304) ; 4) disjonction d'*animum* et *aduertere* : *qui animum etiam leuissimis aduerterent* Tac., *Ann.* 13, 49.

Ces faits latins rappellent les données du français, où quatre critères au moins permettent de mesurer le degré de figement d'une lexie (L. Guilbert, 1975, pp. 249-256) : 1) les possibilités plus ou moins grandes de commutation : fr. *avoir peur / prendre peur / faire peur* : série courte ; *avoir peur / avoir faim / avoir soif...* : série longue ; 2) l'insertion d'un déterminant : fr. *avoir grand faim* ; 3) la ré-utilisation dans un autre contexte syntaxique : fr. *un bas bleu* ne se prête pas à la transformation en *le bas est bleu* ; 4) le changement dans l'ordre des constituants (ordre des « mots » à l'intérieur de la lexie).

5.2. Si *animaduertere* illustre le passage d'un syntagme à un syntème encore motivé et analysable, d'autres unités lexicales vont plus loin dans l'amalgame, jusqu'au « complet effacement de leurs unités originelles » (F. de Saussure, p. 244). Le syntagme **po sinō* (particule **po* « vers le bas » et verbe *sinō* « poser ») passa au syntème **po sinō* ou **po-sinō* (verbe préverbal), puis la forme perd sa motivation et devient un morphème unique *pōnō* « poser ». Le cas est fréquent quand l'un des éléments (ici **-po*), sorti de l'usage, n'est plus associable à un lexème libre (cf. lat. *crēdō*).

5.3. L'agglutination peut être exocentrique ou endocentrique, selon que le mot agglutiné présente ou non un changement de partie du discours par rapport à l'élément qui était centre du syntagme de départ. Ainsi, comme le fait A. Martinet pour le français (1979, pp. 245-251), peut-on dresser une typologie des différentes formations agglutinées en latin (M. Fruyt, 1987, §§ 3, 5).

5.3.1. Les formations endocentriques sont les plus nombreuses : 1) incorporation d'un déterminant au substantif déterminé : subst. au génitif : *agrī-cultūra*, *senatūs-consultum*, *manūs-pretium*, *aquae ductus*, gr. *Pelopónne:sos* de *Pélopos nē:sos* (Meillet-Vendryes, p. 423) ; adjectif : *rēs pūblica* ; 2) incorporation à l'adjectif de son déterminant adverbial : *post-genitus* « né plus tard », *nōn-nūllī* « quelques-uns » (M. Hoffmann, 1987) ; 3) incorporation d'un actant au verbe : acc. d'objet ou directif : *infitiās īre*, *iter facere*, *consilium capere*, *suppetiās aduenīre*, probablement

pūr(i)gāre de **pūr(um) agere* ; datif : *fideī-commissum* ; gén. *potīrī rērum* ; abl. : *manū-mitterel -dūcere* (Lucr. 2, 869), *ūsū-capere / -recipere / -uenīre, ūsurpare* (de **ūsū rapere*), *manū-factus* (incorporation du compl. d'agent au part. parfait passif : cf. véd. *girā-vfdh-* « accru par la louange » (§ 22), angl. *hand-made*) ; 4) incorporation d'un adverbe au verbe : *male-dīcere / -facere, bene-dīcere / -facere, minus- / satis-facere, male ēuēnit* (cf. § 42), *nōn dūbitāre, nōn mīrārī* (M. Hoffmann, 1987), *nesciō (*ne sciō), neglegō* (de **neg legō*), *nōlō* (de **ne uolō*) ; 5) incorporation d'un adverbe, notamment d'un corrélatif, à la conjonction de subordination : *sīc-ut, et-sī, ni-sī, quon-iam*.

On trouve aussi l'agglutination de deux éléments adjacents appartenant à la même partie du discours : deux substantifs (*ūsus-fructus* ou *ūsus et fructus, ūsus fructusque* « usufruit »), deux interjections (*e-pol, e-castor*), deux adverbes ou prépositions (*ab-hinc, ab-ante, post-ibī* Pl., *nōn-ne, at-quī*). Un cas particulier est celui où le nouveau lexème a la même fonction syntaxique que le syntagme soudé dans son ensemble : syntagme prépositionnel (*inter-ea*) ou nominal (*magnōpere* « grandement » de *magnō opere*) devenant adverbe ou conjonction de subordination (*quō-modō, quem-ad-modum, quā-rē*) (cf. notamment LH, p. 270, § 260, B).

5.3.2. Les formations exocentriques entraînent un re-classement de l'unité dans une autre partie du discours, un « transfert » (A. Martinet, 1979, p. 245 ; M. Fruyt, 1987, § 1). La nouvelle unité n'est pas la somme des unités qui l'ont engendrée, tout comme en chimie une molécule a des propriétés différentes des atomes qui la constituent : une nouvelle entité est née :

1) les phénomènes de délocutivité : l'énoncé lat. **iū pater* « ô père jour » au vocatif donne le nominatif-vocatif *lūpiter* (Meillet-Vendryes, p. 422) ; cf. arménien classique : *k^caj-a-ler-em* « encourager », litt. « dire 'sois courageux' » (Ch. de Lamberterie, in *LALIES*, Aussois, 1988) ;

2) les soudures de syntagmes propositionnels : a) une proposition subordonnée se fige en un adverbe à valeur énonciative (lat. *sī uīs* « si tu veux » donne *sīs* « s'il te plaît ») ou un pronom-adjectif indéfini (lat. *quī-uīs, quī-libet* : LH, p. 267) ; b) une proposition indépendante devient un adverbe de temps : lat. *haud fit mora, haud est mora, haud mora* : « il n'y a pas de retard », puis « sans retard », ou bien une interjection : *mē-dius-fidius, age-dum, manē-dum* ; c) selon Cic., *Or.* 154, une principale et une subordonnée se sont figées dans *capsis* de *cape sī uīs* ; d) on observe même la soudure d'une séquence proposition + subordonnant dans le pronom-adjectif *nesciō quis* « je ne sais qui » et l'adverbe *forsitan* « peut-être » (*fors sit an..*).

5.4. *Typologie des indices d'une agglutination en cours ou achevée* (M. Fruyt, 1987, §§ 3, 5).

5.4.1. Les indices sémantico-référentiels.

Même en l'absence de tout indice formel, le changement sémantico-référentiel montre qu'on a à faire à une nouvelle unité de désignation. *Břhas-páti-* (§ 22) ne constitue plus déjà qu'une seule unité de désignation, nom propre dénommant un dieu ou la planète Jupiter. Lat *holus ātrum* (Pl.) ne renvoie pas à n'importe quel « légume noir », mais à la plante particulière appelée « maceron » : la séquence est intégrée dans le lexique avec une spécialisation dénotative. C'est une nouvelle unité lexicale, bien qu'elle contienne encore deux unités flexionnelles et deux unités graphiques. Lorsque les deux négations juxtaposées lat. *nec(-)nōn* tendent à se souder (Ernout-Meillet, p. 435 ; M. Hoffmann, 1987), la nouvelle entité agglutinée *nec-nōn*, par suite d'un changement sémantique, devient synonyme de *quōque, etiam*.

5.4.2. Les indices syntaxiques.

Outre des changements de partie du discours (§ 432), l'agglutination entraîne des re-structurations actantielles, des changements de distribution syntaxique, indices qui ne coïncident pas nécessairement avec l'unité graphique. *Rēs gestae* « hauts faits, exploits » se construit avec un génitif, prouvant que *gestae* n'est plus senti comme un participe. Le syntagme *male dīcere*, suivi du datif à époque ancienne, devient un lexème unique *maledīcere* + acc. (Pétrone, p. 96) (V. Väänänen, p. 112). *Male ēuēnit* n'est plus un syntagme comme le sont probablement encore *bene* ou *opportūnē ēuēnit*, s'il se construit chez Pétrone avec un acc. (44, 3 : *aediles male eueniat*). *Iter facere* « faire route vers » n'est plus un syntagme : il a la même distribution syntaxique (acc. directif) qu'un verbe de mouvement morphologiquement « simple », tel *īre* « aller ». Si *infitiās īre* « contester » se construit avec un acc. objet — alors qu'anciennement *infitiās* jouait lui-même ce rôle —, c'est qu'il fonctionne sémantiquement et syntaxiquement comme *infitiārī*. *Opus est* « il est besoin de », ancien syntagme, est devenu un verbe de modalité : le haut degré d'intensité du substantif *opus* « besoin » aurait été exprimé, dans un syntagme, par un adjectif (« un grand besoin ») ; or Térence emploie ici *per-*, modificateur d'adjectif, d'adverbe ou de verbe, dans *per-opus est*. *Ūsus est* « il est besoin de » est moins figé lorsqu'il est suivi du génitif (Liu. 26, 9, 9), qui est encore le complément du substantif *ūsus*, que lorsqu'il est suivi de l'ablatif (Pl., *Pers.* 328) et traité, de même qu'*opus est*, comme une seule unité verbale.

5.4.3. Les indices flexionnels.

On observe la perte de la variabilité du premier élément (le premier terme de *ros-marīnum* est d'abord fléchi, puis il devient immobile : gén. *roris-marīnī* vs *ros-marīnī* ; cf. § 22, pour *ea-pse* vs *ips-a*), et, de manière générale, le figement de la désinence dans l'élément déterminant

incorporé : elle est mise « hors service », n'étant plus syntaxiquement pertinente (*manū-mittere, agrī-cultūra*). Aussi maintient-on parfois à cette place des désinences fossiles (lat. *trium-uir, praefectus fabrum, pater familiās*).

5.4.4. Les indices phonétiques ou phonologiques.

Le « mot » latin (au sens d'« unité syntaxique minimale » représentant un lexème particulier) connaît des restrictions phonologiques et phonétiques aux différentes places, à l'initiale, à l'intérieur, à la finale. Or, les mots unverbés provenant d'une agglutination manifestent des traits caractéristiques de la position intérieure. Ces indices sont d'excellentes preuves de l'univerbation et, dès que l'un d'entre eux apparaît, l'unité graphique est constante.

On peut citer, entre autres phénomènes bien connus : apophonie (le syntagme prépositionnel **sē dolō* donne *sedulō*, LH, p. 85, § 91a ; *lū-piter* vs *pater, profectō* vs *factō*), syncope de voyelle brève (*ūsū r(a)pere* donne *ūsūrpāre*), contraction de voyelles (*nēmō* de **ne hemō*), prise en compte dans la graphie des phénomènes phonosyntaxiques (§ 34 : *uen-eō* « être vendu » de *uen(um eō)*, traitement intérieur des sonores aspirées indo-européennes (*con-dō, sacer-dōs*), altération des consonnes finales du premier segment (assimilation consonantique : *ad fatim* donne *af-fatim* : LH, p. 345, § 308 ; *uin-dicta* de *uim dictam* : LH, p. 267, § 257, A 2 ; *im-prīmīs* de *in prīmīs* ; d'où parfois disparition de consonnes : *trē-decim* « 13 » de *trēs decem, sē-uirī*), rhotacisme (*iūr-ig-ā-re* de **iūs agere*), disparition de séquences (haplologie : *prae-tulī* de **prae-tetulī* ; raccourcissement : *undecim* « 11 » de *ūnus decem*), etc.

Ces formations sont souvent devenues immotivées pour les sujets parlants.

5.4.5. Les indices dérivationnels.

Le syntagme unverbé peut, certes, être ré-utilisé comme base de dérivation : sur le verbe agglutiné *manū-mittō*, on fait un nom d'agent *manūmis-sor*, un nom d'action *manūmissiō* (cf. *ūsū-recipientē* et *ūsūreceptiō*, *manū ducere* et *manūduc-tor*, peut-être *manum inicere* et *manum iniectiō*). Sur le substantif agglutiné *ūsus-fructus*, on fait l'adjectif *ūsūfructu-ārius*. Mais un suffixe peut s'ajouter à une base complexe renvoyant à plusieurs lexèmes comme dans *sub-basilicā-nus* de *sub basilicā*, *sub-urbānus* de *sub urbe* (M. Fruyt, 1987, § 3). Aussi la possibilité de devenir base de dérivation n'est-elle pas un indice suffisant d'univerbation.

5.4.6. Disjonction, permutation, détermination.

Les critères qu'A. Martinet (1975, pp. 20-21, 234-235, 244-253) retient pour les synthèmes du français — impossibilité de séparer, de disjoindre, de déterminer (fr. **une chaise plus longue*), de faire permuter leurs éléments (cf. L. Guilbert, pp. 249-256) — ne semblent pas s'appliquer

au latin (cf. pour le début de la démonstration, notamment pour les verbes préverbés : M. Fruyt, 1987, §§ 2, 4).

5.4.6.1. Il est bien connu que les agglutinés connaissent fréquemment la permutation de leurs constituants : *infitiās ire / ire infitiās, agrī cultūra / cultūra agrī* (Cic. : dictionn. F. Gaffiot, p. 91), *iter agere / agere iter* (Amm. Marc. 25, 1, 8), etc.

5.4.6.2. Mais ils peuvent également connaître la disjonction de leurs éléments. Plusieurs anciens syntagmes verbaux ne formant déjà plus qu'une seule unité lexicale se présentent pourtant encore sous trois formes avec des segments : a) contigus sans blanc : *manūmittere* ; b) contigus avec blanc : *manū mittere* ; c) disjoints : *manū... mittere* (Cic., *Mil.* 57 : dictionn. F. Gaffiot, p. 948) ; cf. *ūsūuenīre / ūsū uenīre / ūsū... uenīre* (Cic., *deor.* 1, 138 : Gaffiot, p. 1635).

Les syntagmes nominaux figés sont disjoints par un déterminant (*res tuae gestae* « tes hauts faits ») ou un coordonnant (*iūs-iūrandum / iūs igitur iūrandum*, Cic., *Off.* 3, 104 ; *iūrisque iūrandi*, Cic., *Cael.* 54).

De nombreux subordonnants latins sont des synthèmes, réalisés en deux morphèmes, qui sont soit disjoints, soit conjoints et séparés par un blanc, soit accolés sans blanc : *ante... quam / ante quam / antequam, post... quam / post quam / postquam, prius... quam / prius quam / priusquam*.

Les verbes préverbés des langues i.-e. anciennes sont issus de l'agglutination d'une particule de phrase et d'un verbe. Même lorsque cet ensemble constitue déjà un synthème, les deux éléments peuvent être séparés dans la chaîne du discours par l'intercalation d'un ou plusieurs « mots ». Le phénomène est bien attesté en védique et en grec homérique — où il porte le nom de « tmèse »-, et seulement de manière résiduelle chez les auteurs latins archaïques ou archaïsants : *dis-que tulissent* (Pl., *Rud.* 946), *in-que peditur* (Lucr.) (LH, p. 271, § 261).

Mais M. Leumann (LH, p. 271) souligne qu'à côté des cas conservés par archaïsme, on observe en latin un phénomène de disjonction récente dans les textes poétiques et tardifs : il rappelle notamment en latin tardif l'exemple *inter non est / inter-est* et la réinterprétation erronée d'un composé comme s'il s'agissait d'une lexie, dont les deux éléments sont disjoints : *prode... est* pour *prodest*, preuve de la motivation de *prodest* pour le sujet parlant. On peut rapprocher de ce phénomène les syntagmes issus de la dé-composition de composés existants : ainsi la création de *crūrum fragium* (Apul.) résulte-t-elle (selon LH, p. 294, § 275, B 3b) de la dé-composition du substantif *crūri-frag-ium*.

Aussi la disjonction a-t-elle en latin un statut bien différent de celui qu'elle a en français : elle peut même toucher, à titre exceptionnel, des éléments de suffixés et de composés que nous considérons comme des morphèmes liés (pour tous ces ex. : LH, p. 271, § 261) :

a) suffixes de dérivation : *saxo cere- comminuit -brum* pour *cerebrum* : Enn., *Ann.* 609, et *Massili- portabant... -tanus* pour *Massilitanus* : Enn., *Ann.* 609 ;

b) préfixes : *per-* intensif : *per mihi grātum / per-grātum* ; *in-* négatif : *in-que salutata* (Virg., *En*, 9, 288), le morphème disjoint étant ici l'objet d'une forte focalisation : il s'agit d'un jeune homme partant pour une mission fatale sans avoir salué sa mère ; *de* et *in* comme éléments de relation : *de-in-que-petigo* Lucil. 983.

c) premiers termes de composés : composé nominal *septem... triōnī* pour *Septemtriōnī* (Virg.) ou verbal : *feruē bene facitō* à côté de *feruē-facere*.

Si la disjonction en latin est possible à l'intérieur d'un même lexème, elle ne peut être, comme en français, l'indice d'un statut syntagmatique d'une séquence. Disjonction et permutation n'y sont pas des conditions nécessaires de l'existence d'une unité lexicale unique, mais plutôt des indices éventuels d'un moindre degré de figement ou soudure d'une lexie ou d'un syntème. Parfois même, elles ne reflètent que la motivation des différents éléments du lexème et le seul fait que le sujet parlant analyse le lexème en unités morphologiques plus petites.

5.5. On observe aussi synchroniquement la coexistence, dans un même état de langue, de différents degrés de figement. Tous les lexèmes formés avec *ūsū* ne sont pas également soudés : l'univerbation est précoce pour *ūsūrpāre* (amalgame sémantique, dérivation en *-ā-*), mais les flottements graphiques entre *ūsū capiō* et *ūsū-capiō*, l'absence d'apophonie pour le *a* sont les indices d'un moindre degré de soudure. Pour un même tour comme le double datif, *praestō esse* « être à la disposition de » (§ 141) est plus figé que *auxiliō esse* « aider », puisque *praestō* n'est attesté que dans ce tour, tandis qu'*auxiliō* est soutenu par un substantif usuel *auxilium*.

Les statuts linguistiques incertains illustrés ici ne peuvent être classifiés qu'en terme de variation d'analyse et de *continuum*. Vouloir y introduire des limites nettes serait se mettre dans la situation des logiciens médiévaux, qui, recherchant la frontière entre le grain et le tas de sable, se demandent à partir de combien de grains on peut parler d'un tas.

5.6. Tous les faits mentionnés jusqu'ici dans ce § 4 sont institutionnalisés en langue. Pour compléter cette typologie des phénomènes susceptibles d'entraîner une re-segmentation des unités syntaxiques minimales, il faut les compléter par des faits de discours. Le sujet parlant peut être amené, de manière individuelle, dans des conditions particulières de « fautes », erreurs, jeux d'esprit ou énoncés implicites, à re-segmenter un énoncé en changeant les frontières de « mot » (= « unité syntaxique minimale »).

Aussi un grammairien latin interprète-t-il *quaerere* comme représentant *quae res* (Varr., *LL* 6,79), processus proche du calembour (comme le

rappelle P. Flobert, éd. Paris, *Belles Lettres*, 1985, p. 155), même si l'intention de Varron n'est pas ici celle d'un jeu d'esprit. Pétrone, au contraire, nous fournit de vrais calembours, re-segmentant *mūraena* « murène » en *mūs* « rat » et *rāna* « grenouille » (Pétr. 56, 8-9 ; ex. cité par F. Biville, 1988). Le contenu explicite d'un énoncé apparemment banal peut cacher un contenu implicite, dont le locuteur n'a pas toujours conscience. Comme le rapporte Cicéron dans un célèbre passage (*Diu.* 2,84), le cri « *Cauneās* » (« figues de Caunes », acc. pl.) d'un marchand de figues était peut-être à comprendre comme un *ōmen*, une mise en garde divine (*cauē nē eās* « prends garde d'y aller ! ») à l'adresse de M. Crassus, au moment où il s'embarquait à Brindes pour sa fatale expédition contre les Parthes. C'était là la valeur illocutoire cachée (M.-J. Reichler-Béguelin, 1987, 15-16) de l'énoncé. Le contenu implicite d'un énoncé apparemment anodin peut relever également d'un tabou lié aux convenances (M.-J. Reichler-Béguelin, 1987, 11), sujet abordé par Cicéron (*Fam.* 9, 22, 2-4) à propos des énoncés qui, segmentés différemment, sont homonymes de vocables jugés inconvenants (par ex., on pourrait retrouver *landīca* « clitoris » sous la séquence *an illam dicam* : cf. éd. R.Y. Tyrrell-L.C. Purser, Dublin, 1915, vol. 5, pp. 134-138 ; et éd. D.R. Shackelton Bailey, Cambridge, vol. 2, 1977, pp. 332-333 ; M. Fruyt, *Problèmes méthodologiques de dérivation...*, Paris, Klincksieck, 1986, p. 214).

6. Conclusion.

6.1. Comme les termes latins ou grecs évoqués § 1), fr. *mot* est largement polysémique. Linguistes et philologues emploient fréquemment, sans que le message en soit nécessairement obscurci, fr. *mot* pour dénoter :

1) le lexème ou unité lexicale comme unité abstraite qui subsume l'ensemble des formes prises dans les énoncés particuliers (définition de J. Lyons, § 122 et 311) : lat. « *dominus* » est un « mot », et l'on parle alors du « mot *pomme de terre* » ;

2) une forme particulière prise par un lexème sans être employée en l'occurrence comme une unité syntaxique minimale, mais comme un constituant d'unité syntaxique minimale. En ce sens *Pierre est venu hier* contient 4 « mots », mais représente seulement 3 lexèmes, le segment *est venu* étant une forme du lexème *venir*. Lat. *domus aedificata est apud Tiberim* « la maison est construite près du Tibre » contient, en ce sens, 5 « mots », mais représente 4 lexèmes, *aedificāta est* étant une forme du lexème *aedificāre*. Fr. *pomme de terre* contient 3 « mots », lat. *rēs gestae* en contient 2. Lorsqu'on dit ainsi que fr. *pomme de terre* contient « 3 mots », on entend par « mot » une unité morphologique, située en deçà de l'unité sémantique qu'est le morphème (pour la distinction entre unité morphologique et morphème : Ch. Touratier, 1983). La reconnaissance de cette unité

morphologique par le sujet parlant explique que *pomme de terre* soit écrit avec 2 blancs, non que les segments *pomme*, *de* et *terre* soient ici des morphèmes (le signifié du lexème « *pomme de terre* » n'est pas la somme des signifiés des lexèmes « *pomme* », « *de* » et « *terre* »), mais parce que ces segments sont reconnus par le sujet parlant et associés par lui à ces lexèmes.

4) Mais l'usage du terme « mot » ou de l'expression « mot métrique » (L. Nougaret, *Traité de métrique latine*, Paris, 1956, p. 5) pour désigner des unités comme lat. *uirumque, ne quis, inuenta es* est contestable, puisqu'il s'agit, en fait, de l'unité accentuelle.

6.2. La polysémie de fr. *mot* peut, cependant, être gênante : il est des cas où il faut employer des termes univoques. Pour contourner cette difficulté, le linguiste peut utiliser, pour toutes les unités linguistiques dénotées par fr. *mot*, d'autres vocables, plus précis, moins polysémiques, tels *lexème*, *forme de lexème*, *unité flexionnelle*, *unité accentuelle*, *unité graphique*... Somme toute, s'il procède ainsi, le linguiste peut se passer du terme « mot », et il n'existe pas pour lui une « notion de mot », mais des notions linguistiques auxquelles le terme « mot » peut renvoyer selon les contextes.

6.3. Les langues indo-européennes anciennes ont plusieurs privilèges dans ce colloque. Le premier est d'avoir fourni historiquement les premières réflexions sur les notions qui tournent autour du « mot » et il est probable que ces notions sont mieux adaptées à la famille indo-européenne qu'elles ne le sont à d'autres familles de langues (J. Lyons, 1963, p. 11).

Le second privilège est celui du latin, qui a donné au français l'ancêtre du terme *mot*. Les dictionnaires étymologiques nous apprennent, en effet, qu'il vient de bas-lat. *mūtum*, lequel appartient à tout un groupe d'unités lexicales latines constituées à partir de l'onomatopée « *mū!* », bruit des bovins (*mū-g-īre* « dire ' *mū!* ', mugir »), de différents autres animaux, et des êtres humains privés de parole, capables seulement de faire « *mū!* » (*mū-tus* « muet »).

Par suite d'évolutions sémantiques, certaines des unités lexicales formées avec *mū* sont passées de la dénotation d'un statut non linguistique à celle d'un statut linguistique, de « bruit inarticulé » à « énoncé articulé, segment d'énoncé ». Ce changement est notamment attesté : a) par la locution négative *mū nōn facere* (Ennius) « ne pas même faire *mū* » : appliquée à des humains normalement doués de parole, elle signifie « ne pas souffler mot, rester complètement silencieux ». En retranchant la négation, peut-être a-t-on prêté à **mū facere* le sens « souffler mot, produire un énoncé » ; b) par le verbe *mūtīre* « marmonner dans son coin, ne pas parler clairement, se parler à soi-même », comportement pourvu de signification, révélateur d'un certain état psychologique et même d'une intention de signifier. D'abord fait sémiologique, manifestation non linguistique de « langage » humain, il glisse vers « la forme la plus

élémentaire d'énoncé linguistique » : *mūtūre* devient alors transitif au sens de « dire de la manière la plus réduite possible » (Pl., *Mil.* 566 : *Egone si post hunc diem Muttiuero, etiam quod egomet certo sciam, Dato excrucandum me* « Ah ! pour moi, si désormais je souffle mot, même de ce que je saurais personnellement de manière certaine, tu pourras me livrer à la torture ») (trad. A. Ernout, Paris, 1936).

Ainsi, l'onomatopée latine qui dénotait un son en-deçà du langage est-elle à l'origine du signifiant *mot*, qui désigne aujourd'hui une unité certes problématique, mais relevant du moins du langage articulé.

L'ironie de ces pérégrinations sémantiques nous enseigne que ce vocable de *mot*, au fil de son histoire, échappe en fait à la tentative de radicalisation du linguiste.

*Université Paris IV
et Université de Fribourg (Suisse)*

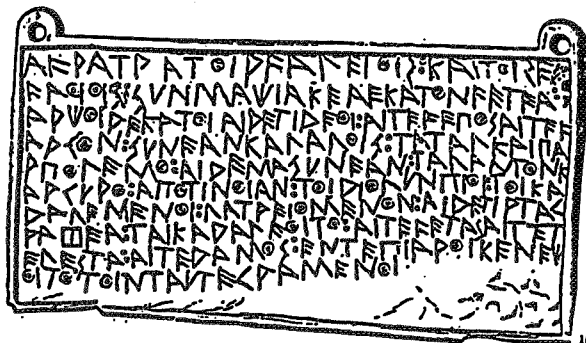
BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M. ; Gadet, F. & Galmiche, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Bally, C. (1945), *Manuel d'accentuation grecque*, Berne.
- Berrendonner, A. & Reichler-Béguelin, M.-J. (1989), « Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81, pp. 110-135.
- Biville, F. (1988), « Autonomie et dépendance phonétiques dans le mot latin », *Communication* du 19 octobre 1988, Louvain-la-Neuve.
- Cagnat, R. (1964), *Cours d'épigraphie latine*⁴, Rome.
- Charpin, F. (1977), *L'idée de phrase grammaticale et son expression en latin*, Thèse de Paris IV, Lille et Paris.
- Dennison, W. (1906), « Syllabification in Latin Inscriptions », *Classical Philology* 1, pp. 47-68.
- Ernout, A. & Meillet, A. (1959), *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*⁴, Paris.
- Friedrich, J. (1960), *Elementarbuch der hethitischen Sprache* I², Heidelberg.
- Fruyt, M. (1987), « Les unités lexicales complexes du latin », communication d'avril 1987, Cambridge (4ème coll. intern. de linguist. latine) ; à paraître dans les actes : « Complex Lexical Units in Latin ».
- Gaide, F. (1988), « Polysémie du substantif et homonymie : un problème pour le latiniste lexicologue », communication du 12 mars 1988, au centre A. Ernout, Paris IV-Sorbonne.
- Gardin, J.-C. (1987), *La logique du plausible*², Paris, MSH.
- Giurescu, A. (1975), *Les mots composés dans les langues romanes*, La Haye-Paris, Mouton.
- GLK, *Grammatici Latini*, édition Keil.

- Godel, R. (1975), *An Introduction to the Study of Classical Armenian*, Wiesbaden.
- Goody, J. (1979), *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- Guarducci, M. (1967), *Epigrafia greca I*, Rome.
- Guilbert, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- Haudry, J. (1980), « La syntaxe des désinences en indo-européen », *BSL* 75, pp. 131-166.
- Haudry, J. (1984), *L'indo-européen²*, Paris, PUF.
- Hermann, E. (1906), « Zur kyprischen Silbenschrift », *IF* 19, pp. 240-249.
- Hoffmann, M.E. (1987), *Negatio contrarii, A Study of Latin Litotes*, Assen, van Gorcum.
- Lejeune, M. (1958), *Mémoires de philologie mycénienne*, 1ère série, Paris.
- Létoublon, F. (1985), *Il allait, pareil à la nuit*, Paris, Klincksieck.
- Leumann, M. (1977), *Lateinische Laut- und Formenlehre I*, Munich, Beck (abréviation = LH).
- Lyons, J. (1963), *Structural Semantics*, Blackwell, Oxford.
- (1977), *Semantics I*, Cambridge University Press.
- Marouzeau, J. (1908-1909), « Sur l'enclise du verbe ' être ' latin », *MSL* 15, pp. 230-236.
- Marrou, H. (1965), *Histoire de l'éducation dans l'antiquité⁶*, Paris.
- Martinet, A. (1960), *Langue et fonction*, Paris.
- (1966), « Le mot », in *Problèmes du langage*, Paris, Gallimard, pp. 39-53.
- (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 2ème éd.
- Masson, O. (1983), *Les inscriptions chypriotes syllabiques*, Paris.
- Meillet, A. (1964) (1937), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes⁸*, University of Alabama Press.
- Meillet, A. & Vendryes, J. (1966), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 4ème éd., Paris, Champion.
- Niedermann, M. (1953), *Précis de phonétique historique du latin³*, Paris.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1987), « Pour une rhétorique des contenus implicites : l'exemple des mots d'esprit », *Études de lettres (Revue de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne)*, Janvier-mars 1987, pp. 7-23.
- Reinach, S. (1885), *Épigraphie grecque*, Paris.
- Saussure, F. de (1975), *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Paris, Payot.
- Schmitt, R. (1981), *Grammatik des Klassisch-Armenischen mit Sprachvergleichenden Erläuterungen*, Innsbruck.
- Schwyzler, E. (1939), *Griechische Grammatik I*, Munich.
- Touratier, Ch. (1983), « Analyse d'un système verbal, les morphèmes grammaticaux du verbe latin », in H. Pinkster (éd.), *Latin Linguistics and Linguistic Theory*, pp. 261-281, Amsterdam, Benjamin.

ANNEXE (documents commentés au § 3.2.2.)

A:



ἡ φράτρα τοῦρ Φαλείοις· καὶ τοῖς Ἐρ-
 φαίοις· συμμαχία κ' ἕα ἑκατὸν φέτρα·
 ἄρχοι δὲ καὶ τοῖ· αἰ δὲ τι δέοι· αἴτε φέπος αἴτε φ-
 ἄργον· συνέαν κ' ἀλάλοισ· τὰ τ' ἄλ(α) καὶ πὰ-
 ρ πολέμο· αἰ δὲ μὰ συνέαν· πάλαντόν κ'
 ἀργύρο· ἀποτίνοιαν· τοῖ Δι' Ὀλυμπίοι· τοῖ κα-
 δαλέμενοι· λατρεῖόμενον· αἰ δὲ τιρ τὰ γ-
 ράφρα· καὶ καθαλέοιτο· αἴτε φέτρας αἴτε τ-
 ελεστὰ· αἴτε δᾶμος· ἐν τ' ἐπάρθι κ' ἐνέχ-
 οῖτο τοῖ 'νταῦτ' ἔγραμμένθι.

B:

11c	EST·SPVLTA·VIRGO	REGIEIS·MORIBVS
	QVAE·INDELICIEIS·FV	RAT·VETTIAE·QVA
	IT·EAM·MORTE·OB	A·DILIGVNT·MON
	ETV·AC·MVNERIBVS	EPLENT·SEQVE·IPSE
12	AM·ESSE·EREPTAM·SIBEI·S	E·SVIS·DELICIIIS·VITAM·AO

C:

D I I S M A N I B V S
 C L A V D I A E · P I S T E S
 P R I M V S : C O N I V G I
 O P T V M A E · S A N C T A E
 1 ET · P I A E · B E N E M E R I T A E
 10c
 NON·AE·QVOS·PAR·CAE·STA·TV·IS·TIS·STA·MINA·VITAE·
 TAM·BENE·COM·PO·SITOS·PO·TVIS·TIS·SEDE·TENE·RE
 A·MIS·SA·EST·CON·IVNX·CVR·EGO·ET·IP·SE·MO·ROR
 SI·FELIX·ES·SEM·PIS·TE·ME·A·VI·VE·RE·DE·BV·IT
 10 TRISTIA·CONTIGERVN·QVI·A·MIS·SA·CON·IV·GE·VI·VO
 NIL·EST·TAM·MISE·RVM·QVAM·TO·TAM·PER·DE·RE·VI·TAM
 NEC·VI·TAE·NAS·CI·DVRA·PER·EGIS·TIS·CRV·DE·LIA·PEN·SA·SORORES
 RVP·TA·QVE·DE·FICI·VNT·IN·PRI·MO·MV·NE·RE·FV·SI
 O·NIMIS·IN·IVS·TAE·TER·DE·NOS·DA·RE·MV·NVS·IN·AN·NOS
 11 DECEPTVS·GRA·VI·VS·FATVM·SIC·PRES·SIT·EGES·TAS
 DVM·VI·TAM·TV·LE·RO·PRI·MVS·PIS·TES·LVGE·A·CONIVGIVM

D:

//////VS
 PA·PI·RI·A·A·V·F
 I·DI·A·NVS·P·V·
 AN·XVIII·H·S·E